

L'asbl *maison de la culture de Tournai* recrute un.e directeur.rice

Présentation de la maison de la maison de la culture de Tournai

C'est en 1968 que se tient l'assemblée générale constitutive de l'asbl maison de la culture créée conjointement par la Ville et par le tissu associatif pour structurer l'action culturelle au niveau de Tournai.

La maison de la culture de Tournai préfigure le fonctionnement des maisons de la culture et des foyers culturels dont les statuts types définis dans l'arrêté royal du 5 août 1970 s'inspireront directement. La maison de la culture de Tournai aura, en quelque sorte, servi de laboratoire.

En 1982, après de longs travaux, la maison de la culture entre dans un bâtiment flambant neuf propriété de la Ville de Tournai. Une convention est signée entre le Ministère de la Culture, la Ville de Tournai et l'ASBL pour prévoir l'utilisation et la gestion du bâtiment.

L'infrastructure est imposante et performante : deux salles de spectacle (350/500 places et 870 places), une salle de répétition, des salles de réunion, des galeries d'exposition, deux espaces bar, des locaux d'atelier, ...

La bibliothèque communale occupe également le bâtiment depuis 1982.

L'importance et la performance de l'infrastructure conditionnent depuis l'origine l'action du centre culturel : faire fonctionner un tel outil – en grande partie tourné vers la diffusion, les expositions et les ateliers – tout en générant l'enthousiasme des travailleurs et du public demande un temps et une énergie considérables.

Ce bâtiment est en ce moment même dans une phase de profonde rénovation. Le retour dans les lieux complètement rénovés est prévu pour la saison 2022/2023.

Le prochain contrat-programme prendra cours début 2021 dans une période de grands changements (projet ambitieux en pleine réflexion et mutation, renouvellement important au niveau des membres de l'équipe, retour dans un bâtiment entièrement rénové).

Particularités de la maison de la culture de Tournai

Notre institution bénéficie de trois reconnaissances du Ministère de la Culture: Centre culturel, Centre scénique et Centre d'Expression et de Créativité.

Depuis de nombreuses années, la maison de la culture est un partenaire essentiel pour la plupart des grandes manifestations événementielles qui rythment la vie culturelle de la cité dont : la biennale « Piste aux espoirs » (festival international

d'artistes de cirque), le « Tournai Ramdam Festival, festival du film qui dérange », Le « Tournai Jazz festival » et « Les Rencontres Inattendues » (festival de musique et philosophie), ...

Elle développe également de nombreuses initiatives et partenariats avec le monde associatif.

Fonction : Intitulé du poste : Directeur/Directrice

1. Description/missions

Le.a directeur.rice élabore et met en œuvre le projet culturel et artistique conforme aux décrets édictés par la Communauté française en collaboration étroite avec les coordinateurs.

Conformément à la décision de la sous-commission paritaire pour le secteur socioculturel de la Communauté française et germanophone et de la région wallonne (CCTn°147095/CO/329.02 du 26/06/2018) :

le.a directeur.trice a une délégation large du conseil d'administration pour gérer l'association et pour l'engager, confirmée par une publication au Moniteur Belge ou un acte écrit conforme à la loi du 27 juin 1921 accordant la personnalité civile aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique.

Il.elle détermine la stratégie de l'association avec le Conseil d'administration et dirige sa mise en œuvre.

Dans le respect de l'organigramme et en collaboration avec les coordinateurs, il.elle conçoit, pilote et développe le projet global de l'institution. Il.elle veille à assurer la cohérence du projet dans une dynamique alliant les missions de Centre culturel, Centre scénique et Centre d'expression et de créativité en synergie.

Il.elle entretient et développe des relations de partenariat avec les milieux institutionnels, culturels, artistiques, associatifs et d'initiative citoyenne sur le territoire d'implantation de Tournai et environs (espace géographique et culturel).

En tant que responsable de la gestion culturelle et administrative et délégué.e à la gestion journalière, il.elle participe de façon active aux instances du Centre culturel (rôle d'interface).

Il.elle présente des capacités à intégrer les nouveaux enjeux sociétaux.

Il.elle dirige le personnel et, le cas échéant, procède aux engagements et aux licenciements en respect des procédures actées dans le R.O.I.

Il.elle est responsable de la gestion des ressources humaines dans le respect des procédures du R.O.I de l'institution.

Il.elle assure le management et est garant.e de la cohérence du projet global.

Il.elle a une délégation étendue pour la signature sur les comptes.

Il.elle est garant.e de la bonne tenue des comptes et budget.

Il.elle est responsable du montage des dossiers et veille à la recherche de financements pour l'association.

2. Profil

- Etre en possession d'un master ou d'un bachelor et/ou avoir une expérience dans une fonction de responsabilité dans une structure à caractère socio-culturel et/ou artistique ;
- Avoir une sensibilité artistique ;
- Capacité de construire et de structurer une vision de politique socio-culturelle et artistique à l'échelon du territoire dans l'optique du développement de l'exercice des droits culturels des populations ;
- Capacité à traduire des enjeux/questions de société en objectifs stratégiques, généraux et opérationnels ainsi que capacité à mettre en place un processus d'auto-évaluation de l'action ;
- Capacité d'initier des projets socio-culturels dans une démarche d'éducation permanente ;
- Excellente connaissance de la législation en matière culturelle et du schéma institutionnel de la culture en Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi que des interlocuteurs ad hoc ;
- Capacité de gérer un budget en tenant compte des modalités spécifiques liées au mode de financement de la culture ;
- Capacité à communiquer tant en interne qu'en externe en s'adaptant à son public (mondes politique, associatif, artistique, public, etc.) ;
- Connaissance approfondie du territoire d'action et de ses enjeux économiques, politiques et culturels ;
- Capacités managériales et expérience professionnelle dans la gestion d'équipe de taille moyenne à importante ;
- Capacité de mobiliser, coordonner et fédérer une équipe autour d'un projet qui a du sens avec la conscience des réalités d'une institution culturelle ;
- Capacité à s'exprimer tant à l'écrit qu'à l'oral en français ; la connaissance d'autres langues est un atout supplémentaire.

3. Conditions de travail

Employeur : ASBL maison de la culture de Tournai

Statut : salarié

Fonction : direction

Sur base de la commission paritaire 329 niveau 6

Temps plein – Contrat à durée indéterminée

Disponibilité en soirée et le week-end, souplesse dans les horaires

Avantages extra légaux : chèques repas, assurance groupe
Entrée en fonction au plus tard le 1^{er} septembre 2021

4. Procédure de recrutement (en référence aux articles 92 et 93 du décret des centres culturels du 21 novembre 2013)

- Les dossiers de candidature seront examinés par un jury composé de représentants de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de membres du Conseil d'administration de la maison de la culture de Tournai et d'expert.e.s extérieur.e.s.
- Le jury convoquera les candidat.e.s retenu.e.s à un examen écrit en avril 2021 et procèdera ensuite à l'audition des candidat.e.s les mieux classé.e.s en mai 2021
- Critères de sélection : classification au regard de la correspondance avec le profil attendu, eu égard aux titres et mérites, expériences et tests effectués.

5. Candidatures :

A adresser par courriel **et** par courrier postal recommandé avant le 15/03/2021 à :

email : patrice_verleye@maisonculturetournai.com

adresse postale :

Patrice Verleye
Président *maison de la culture asbl*
133, avenue d'Audenarde
7540 Kain

La candidature doit comporter les documents suivants :

- Lettre de motivation
- Curriculum vitae détaillé
- Documents académiques et références professionnelles
- Certificat de bonnes vie et mœurs
- Note de développement (2 à 4 pages A4 dactylographiées maximum) dans laquelle vous présenterez votre projet culturel, artistique et de gestion pour la Maison de la culture de Tournai. Vous y aborderez notamment la mise en œuvre de l'article 2 du Décret relatif aux centres culturels (2013).

Les dossiers incomplets seront irrecevables.

Les documents suivants peuvent être consultés en prenant contact par courriel à l'adresse mail suivante : info@maisonculturetournai.com :

- Statuts et ROI de l'ASBL
- Contrats-programme conclus avec la FWB
- Organigramme
- Rapport d'activités 2019
- Comptes de résultat et bilan de l'année 2019
- Plan succinct des infrastructures

Pour toute information complémentaire : info@maisonculturetournai.com